Procès-verbal de la CD AMO du 14 mars 2009

de 09.30 - 15.30 h

au Tägi Wettingen

Participants

Comité central: Peter Rub président, Matthias Leuthold conseiller juridique

Comité CTAMO: Udo Wöhning président, Heidi Erhart procès-verbal, Karl-Heinz Krause, Jeannine

Tschupp, Oskar Tschupp, Hansruedi Weinmann

Membres honoraires, porteurs d'emblèmes de mérite de la SCS.

165 délégués

Ordre du jour

1. Accueil et constat de la conformité de la convocation

Le président Udo Wöhning salue les personnes présentes et leurs souhaite la bienvenue à la 3ème CD AMO.

La CD a été organisée par la SKG Zurich. Ils étaient responsable du contrôle à l'entrée et vont aussi mener le bureau de vote.

Hansruedi Weinmann présente le SKG Zürich. Il existe depuis plus de 100 ans et exerce pratiquement toutes les variantes d'éducation ou de sport canin.

Aussi la sociabilité est très importante. Vous pouvez virtuellement visiter le club sur le site web www.skg-zuerich.org.

Le SKG Zurich a 2 terrains d'entraînement. Reckenholz environ 10'000m2 grand. Le terrain a été acheté avec droit de construire, il a été installé en corvée.

En 1991 le premier concours officiel agility a été organisé en Suisse. Organisation CS agility en 1992 avec KV Wengi Solothurn et 2001 à son propre compte.

Le SKG Zurich instruit aussi les conducteurs de chien dans l'éducation et l'occupation raisonnable de leurs chiens.

Le SKG Zurich souhaite un déroulement à succès de la CD, l'élection d'un team compétent et engagé pour le comité et beaucoup de plaisir avec le chien. Café et croissants sont offerts par le SKG Zurich.

Hansruedi Weinmann annonce qu'il retire sa candidature et conseille aux participants de voter pour un team entier pour le comité, seulement ainsi un travail avec succès sera assuré.

Udo Wöhning remercie Hansruedi Weinmann et informe sur le déroulement de la CD. En premier 3 heures de séance, puis une courte pause de midi, au moins 1 heure puis continuation de la CD jusqu'à maximum 16.00 h. Chaque orateur se présente avec son nom et sa section. Le temps de parole est de 2 minutes. La langue parlée est l'allemand. Les traductions sont faites par madame Vaucher et madame Szigal. Technique et son monsieur Flück. Procès-verbal Heidi Erhart. Toute la CD est gravée sur cédérom.

Udo Wöhning salue Peter Rub et Matthias Leuthold.

Les clubs qui se sont excusés sont projetés sur l'écran.

Peter Rub salue les participants et remercie de pouvoir participer à la CD. Il remercie tous ceux qui ont fait beaucoup de travail depuis la dernière conférence il y a 3 ans et tous les sportifs qui au niveau national et international ont fournis de grande performance. Il remercie aussi tous ceux qui soignent leur contact avec leur chien.

Il déscrit brièvement où les disciplines sportives agility, obedience et mobility se trouvent dans la SCS. L'organe le plus élevé est la CD de la SCS. Les membres d'honneur sont les seuls membres qui sont nommément mentionné comme membre. Il sont nommés par la CD et possèdent aussi une voix. En plus la SCS a un tribunal d'association et un organe de révision. La CD élu le CC = 1 président et 9 membres. Chacun d'eux mène une commission de travail. Les seules personnes qui sont rémunérés pour leur travail auprès de la SCS, travaillent dans le bureau à Berne. La SCS a plusieurs commissions, le conseil scientifique et 3 groupes de travail. Chiens d'utilité et de sports CTUS, chien de chasse CTCH et Agility, Mobility et Obedience

CTAMO. Il remarque que les participants sont les représentants de leur section et portent donc une haute responsabilité pour le développement de leur sport.

Les finances sont sous la souveraineté unique de la SCS. Elle contrôle les budgets et distribue l'argent.

Le CC a la possibilité d'intervenir dans le budget et de décider des corrections.

Malgré un budget équilibré, il y a 2 ans ((2007), il y eu une perte de 30'000 Fr.

Lors de la CD de la SCS, Peter Rub a promis aux délégués de veiller à un budget équilibré. Supposant un surplus d'environ 3'000.00-9'000.00 Fr, il en résulta un surplus réjouissant de 30'000.00 Fr.

Il voudrait bien redonner à la CTAMO la liberté financière du moment qu'il peut être sûr que le ressort des finances est maîtrisé.

Il demande aux personnes présentes de voter loyalement et de s'engager aussi dans les sections pour les chiens.

Udo Wöhning constate que la conférence a été publiée dans les délais fixés dans Hunde et Cyno. Les informations pour les présidents ont été envoyées à temps.

Donc la conférence a été convoqué conformes aux règles et le guorum est atteint.

2. Election des scrutateurs

Table 1 = Pascal Jenny

Table 2 = Jitka Giel

Table 3 = Werner Brönnimann

Table 4 = Manuela Giusti

Table 5 en plus table du comité = Sylvia von Ried-Matten

Les scrutateurs sont élus avec grande majorité.

Des élections auront lieu cette année. 4 personnes du SKG Zurich sont dans le bureau de vote. Président du bureau de vote est Stefan Reggli. Il a déjà travaillé à Vilters dans le bureau de vote de la commune.

Stefan Reggli est élu à l'unanimité.

3. Agrément de l'ordre du jour

Nicole Pfister AT Züri-West fait la demande d'ordre d'échanger le point de l'ordre du jour 7 contre le point de l'ordre du jour 9. Justification: Pour les élections il est important que les candidats communiquent leurs idées concernant les demandes avant les élections. Udo Wöhning rejette ceci car les demandes n'ont rien à faire avec les élections.

La demande de AT Züri-West est rejetée avec une large majorité.

Brigitta Gersbach Rhodesian Ridgback Club réprimande 3 points de l'ordre du jour. Point de l'ordre du jour 5: Des nouvelles disciplines sportives sont adoptées par la CD de la SCS et non par la CD AMO.

Demande 9.01: La CD AMO doit avoir lieu chaque année. Dans les règlements il est seulement écrit « au moins tous les 3 ans ». Chaque année est contraire au règlement. Les CD extraordinaires doivent être demandées par les clubs.

Demande de modification des statuts de la SCS: On devrait se faire ici une opinion sur des affaires qui véritablement devraient être décidées par le CC. Elle propose de laisser ces décisions à la CD de la SCS.

Elle fait la demande de retirer de plein gré les 3 demandes.

Udo Wöhning remarque que les demandes doivent être traitées sous la rubrique des demandes. Au préalable le CC a donné son approbation concernant la demande du comité pour les nouvelles disciplines sportives.

Matthias Leuthold explique que la question posée à la CD est celle de l'admission de ces disciplines sportives dans la CTAMO. Le CC contrôlera si les règlements sont conformes aux statuts de la SCS.

Il ne faut pas comprendre la définition AMO comme définitive. Le CC discutera de ceci si nécessaire. On ne voudrait pas étouffer un procès dynamique dès le début.

Ceci n'est pas per se et depuis le début contre le règlement. On peut en parler pendant la discussion tout au début mais sûrement pas déjà pendant l'approbation des points de l'ordre du jour.

Demande Brigitte Gersbach concernant les nouvelles disciplines sportives est rejetée.

Demande Brigitte Gersbach concernant une CD chaque année est rejetée.

Demande Brigitte Gersbach concernant soutien de la modification des statuts de la SCS est rejetée.

Ronny Sturzenegger Aussi Club: demande si le point 8 de l'ordre du jour disposition des juge a vraiment été retirée.

Udo Wöhning le confirme.

L'ordre du jour est approuvé avec grande majorité.

Le compte des cartes remises donne 165 voix de délégués, majorité absolue = 83.

4. Approbation des procès-verbaux

DCAMO du 11.3.2006

Le procès-verbal a été publié dans Hunde et Cyno. Il n'y a eu aucun recours.

DCAMO extraordinaire du 03.12.2006

Le procès-verbal a été publié dans Hunde et Cyno.

Faitan Würsch: AT Mutschellen a fait un recours: Sur le site web de la CTAMO, le pneu n'est pas défini selon la version convenu lors de la CD AMO extraordinaire sous le point de l'ordre du jour règlement. En 2007 AT Mutschellen a fait un recours payant auquel jusqu'à aujourd'hui personne n'y a encore répondu. Il s'informe de l'état de ce recours.

Udo Wöhning: Lors de la CD AMO extraordinaire du 3.12.2006 les règlements FCI ont été adoptés. Le pneu n'y est pas défini en détail en mesure. Ceci a été fait plus tard par la CTAMO. Le recours a été discuté verbalement et a été approuvé.

Malheureusement ont a oublié de modifier ceci sur le site web de la CTAMO.

Le site web sera donc modifié de façon de correspondre aux règlements FCI.

Avec ces explications, les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

5. Admission des disciplines sportives Rally Obedience et Flyball y compris approbation des règlements

En 2008 il y a déjà eu quelques concours en Rally Obedience et Flyball. Paolo Riva SC Lugano et promoteur du projet Rally Obedience en Suisse présente Rally Obedience:

Les clubs y sont très intéressés. Hunde a publié un article en détail avec des photos. Ceux qui étaient intéressé, pouvaient s'informer. Rally Obedience est un mixte entre obedience et obéissance et est exercé sur un parcours fixé par un juge.

Avec Rally Obedience on voudrait créer une nouvelle discipline sportive comme occupation raisonnable avec le chien.

Le CC a approuvé ce projet et l'a délégué à la CTAMO.

Rally Obedience devrait être offert aux sportifs canins au sein de la SCS. On voudrait le rattacher là où il est vraiment la bienvenue. Si la CD n'est pas d'accord avec l'admission, il sera rattacher à un autre groupe de travail.

Paolo Riva remercie pour le soutien.

Anja Kleindt présente Flyball. Elle est le promoteur pour Flyball. Elle explique brièvement les règles. Flyball se joue en teams de 4. Deux teams de 4 se présentent contre deux autres teams de 4 sur deux pistes l'une à côté de l'autre. Chaque chien doit sauter sur 4 haies pour chercher à l'avant une balle dans un box et la ramener.

Flyball est idéal pour toutes les races. Celà favorise l'instinct du jeu, la joie d'apporter et l'habileté du chien. Les teams sont classés en division selon leur vitesse. Le temps de référence doit être indiqué par l'équipe même. Si le temps effectif est plus que 1 secondes sous le temps

de référence, le jeu est perdu. Ceci a été défini ainsi, afin que les teams ne puissent pas se classer dans un groupe lent et ensuite gagner l'épreuve.

Il y a plusieurs systèmes de concours. Le box est apporté par chaque équipe afin que les chiens puissent travailler avec le box habituel. N'importe quelle sorte de balles peut être utilisées. Cependant elles doivent rebondir du sol.

Elle remercie avec l'espoir que Flyball sera admis dans la CTAMO.

Udo Wöhning remercie pour les explications et annonce que le comité actuel voudrait bien admettre ces disciplines sportives.

Philip Fröhlich SKG Bremgarten: En principe il approuve toutes les activités qui occupent de façon raisonnable le chien et son propriétaire. La décision d'aujourd'hui n'évalue pas si c'est disciplines sportives sont jugées comme bien ou mauvaises, mais si elles devraient être admises dans la CTAMO.

Le nouveau comité est déjà surchargé avec beaucoup d'affaires en suspens, donc au moment il ne peut pas se permettre de prendre en charge de nouveaux devoirs.

Ni Flyball ni Rally Obedience ont une longue tradition dans les clubs membres. Personne des candidats pour le comité exerce ces disciplines et pourrait donc les soutenir d'une façon appropriée. Les nouvelles disciplines sportives pourraient être mieux soutenues dans un autre groupe de travail. La CTUS a rejeté lors de leur CD du 14.2.09 la nouvelle discipline sport de plaisir. Là-dessus le CC a réagi vite. Il a chargé le groupe de travail sport de plaisir de créer une commission de chien de famille et de sport canin de plaisir dans laquelle le sport de plaisir serait intégré. La séance constituante a eu lieu le 2.3.09.

Le CC en discutera lors de la séance du 25.3.09. Philip Fröhlich a pris contacte avec Louis Quadroni. Celui-ci aimerait bien admettre Flyball et Rally Obedience et entrera en action après l'assemblée actuelle si nécessaire. Philip Fröhlich trouve que cette solution est meilleure et invite les deux promoteurs de réfléchir si leurs disciplines ne seraient pas mieux intégrées dans sport de plaisir. Il recommande de rejeter la demande.

Udo Wöhning remercie pour les explications détaillées.

La demande concernant l'admission de Rally Obedience et Flyball est rejetée avec 110 non et 44 oui.

Udo Wöhning remercie Paolo Riva et Anja Kleindt pour leur grand engagement. Il est sûr que les deux disciplines sportives vont trouver leur chemin.

6. Nouvelle structuration des ressorts CTAMO

Udo Wöhning: Lors des dernières 3 années, on a constaté que la distribution des ressorts de la CTAMO n'était plus actuelle et pratique. L'équipe nationale et la formation dans un seul ressort ne sont plus praticables. La CTAMO propose donc de dissoudre l'organigramme actuel et d'agrandir le comité à 8 ressorts plus le président.

Ressorts obligatoires = finances, responsable des juges, bureau de contrôle.

La CD devrait donner au comité l'autorisation de nommer et distribuer soi-même les ressorts afin de rester flexible.

Remo Müller ATE Microdogs: L'organigramme dans le site web montre encore des ressorts fixes. Celà ne correspond pas avec la version montrée aujourd'hui. Il s'est intensivement occupé de ce thème et il n'est pas d'accord d'agrandir le comité.

L'avantage: plus de ressource personnelle. Le désavantage: selon l'organigramme sur le site web, les ressorts sont mêlés et ne sont ainsi pas praticables. La structure actuelle du comité a fait plus où moins ses épreuves. On devrait seulement faire quelques adaptations. Il est peu raisonnable si le comité quittant son poste laisse au nouveau comité comme hypothèque des nouvelles structure sur sa nouvelle voie.

La direction de l'équipe nationale doit être délocalisée et fixée par le comité. La direction garde sa taille et garde les mêmes compétences. Le chef de finance est l'interlocuteur direct. L'entraîneur ne doit donc pas participer aux séances du comité et peut se concentrer entièrement sur les devoirs principaux. Le comité fixe le budget de l'équipe nationale. Toutes les recettes (franc CM, sponsors etc.) et les frais sont réglés sur le compte de la CTAMO. Un mélange de la fonction de l'équipe nationale, des qualifications CM et des concours de cadre

est estimé comme défavorable. Si pendant les séances du comité on traite l'équipe nationale, la direction y sera invitée. Si un membre de la direction de l'équipe nationale démissionne, le comité peut le remplacer immédiatement car on ne doit pas faire de nouvelles élections. La formation doit d'urgence être réformée, elle est pratiquement inexistante. C'est pourquoi la formation doit être diviser dans un ressort agility et un ressort obedience. Il prie les délégués de rejeter la proposition d'organisation de la CTAMO et d'approuver la structure qu'il vient de présenter.

Hansruedi Weinmann SKG Zurich. Le comité distribue lui-même les fonctions. Ici nous devons seulement décider si 7 ou 8 membres doivent être élu dans le comité. Il n'est pas d'accord de déjà spécifier des ressorts et d'ainsi restreindre le comité.

Remo Müller est d'accord avec ceci.

Jean-Pierre Buol Cypatagil. Il soutient les explications de Remo Müller. Il suggère que le secrétariat de la CTAMO devrait mené le procès-verbal des séances.

La demande de la CTAMO = extension à 8 ressorts, déterminés par le comité même, plus le président est rejetée.

La demande avec supplément « autodétermination de la distribution des ressorts » est approuvée avec grande majorité.

7. Election de la Commission technique Agility Mobility Obedience

Brigitte Gersbach et Philip Monnier ont démissionné lors de leur durée du mandat. Udo Wöhning, Oskar Tschupp et Heidi Erhart démissionnent à la fin de leur mandat.

Udo Wöhning prend congé de Heidi Erhart qui était responsable du ressort bureau de contrôle de 1999-2009.

Heidi Erhart a effectué le travail volumineux (environ 300'000 données saisies, contrôle des relégations, lettres de relégation, francs CM etc.) avec beaucoup de calme même si les résultats fournis par les organisateurs arrivaient très souvent trop tard ou étaient même insuffisants. Il remercie Heidi Erhart pour la bonne et compétente exécution de son travail pendant 10 ans, pour ses connaissances spécialisées concernant l'administration et sa collaboration engagée dans tous les ressorts.

Heidi Erhart prend congé de Oskar Tschupp qui était en fonction de 1995-2009. Oskar Tschupp a joué un rôle de premier plan dans la réalisation de obedience en Suisse. Pendant sa fonction pendant 14 ans, il a élaboré d'une manière compétente deux règlements obedience. Avec calme et une autorité naturelle, il a exercé la fonction du responsable des juges, il a souvent calmé les esprits pendant les séances avec des commentaires précis pour ainsi revenir à l'essentiel. En 2005 il a organisé avec le KV Lainezupfer à Biel Benken BL le CS Obedience qui fut un grand succès. Heidi Erhart remercie Oskar Tschupp pour sa compétence en la matière et son fair-play et lui souhaite bonne chance pour l'avenir.

Oskar Tschupp prend congé de Udo Wöhning qui était en fonction de 2000-2009. Oskar Tschupp fait en premier une courte rétrospective des présidents qu'il a connu pendant sa fonction. Il a eu beaucoup de différence concernant la direction et la manière comment ils ont résolu les devoirs et les problèmes. Comme parallèles, pour tous le domaine du sport était la priorité absolue. Il a été encouragé et tous ont essayé de créer les meilleures conditions pour les sportifs afin de pouvoir travailler avec succès. Il eu beaucoup de réussites, soi en pouvant achever des projets avec succès, soi en pouvant fêter des succès sportifs. Mais aussi les déceptions étaient à l'ordre du jour. Des fois c'étaient des critiques arbitraires ou si le travail des présidents n'était pas respecté ou pas bien vérifié. Critiquer seulement pour critiquer. C'était aussi douloureux si quelqu'un était attaqué en personne sans justification. Mais en majorité ce fut une belle période dans tout le comité. Oskar Tschupp demande d'activer à l'avenir de nouveau le fair-play et l'idée sportive.

Dans ces 9 années Oskar Tschupp a connu Udo Wöhning comme personne calme, réfléchie et compétente. Une personne qui, avec première priorité, essaye de résoudre les problèmes, les devoirs et conflits en paix et harmonie. Grâce à son caractère conciliant, il a la plus part réussi à le faire sans produire des conflits évidents. Oskar Tschupp est enthousiasmé de l'endurance de Udo Wöhning. Pendant deux années difficiles avec beaucoup d'attaques il a tenu jusqu'au bout

bien qu'il a sûrement aussi souffert en ce qui concerne sa santé. Mais jusqu'à maintenant il a toujours repris courage et a fait son travail très bien. Grâce à l'initiative de Udo Wöhning, le CSPC (Championnat Suisse pour Clubs) a été créé. Les points culminants furent le CM Agility à Basel où Udo Wöhning a eu un rôle de premier plan dans la réalisation et l'organisation, ainsi que le transfert de la CAMO dans la CTAMO actuelle. Oskar Tschupp remercie Udo Wöhning cordialement pour les neuf années de collaboration et pour l'amitié en résultant.

a) du président

Remo Müller a posé sa candidature par écrit pour la fonction du président auprès du comité. Udo Wöhning demande si quelqu'un de la salle voudrait poser sa candidature pour cette fonction.

Ce n'est pas le cas.

Remo Müller habite à Gächlingen, est marié, membre de ATE Microdogs et KV Schaffhausen, sportif agility depuis 1995, 2 chiennes Tervueren qui sont maintenant à la retraite. Partenaire actuelle d'agility active est BritBrit, une chienne Border Collie. 3 fois actif au CM FCI (2005 Espagne, 2007 Norvège, 2008 Finlande). 3 fois actif au CM des Bergers Belges. A partir de 2004 pendant plusieurs années chef CO du concours agility Klettgau Cup SC Schaffhausen. 2005 fondation du AS Munot (groupe non officiel de la SCS), il y est président et a élaboré les statuts. Depuis 2001 entraîneur et directeur de séminaires, chaque année 6-7 séminaires de week-end en Suisse et à l'étranger, séminaires de 2 semaines dans le Hotel Wolff, depuis 6 ans dans la direction d'entraîneur du Agilityworkshop international à Bielefeld et depuis des années webmaster du site web de la CAMO/CTAMO. Il réalise depuis 10 ans le site web Foxi. En ce qui concerne sa profession, il est absolument qualifié pour la fonction du président car il a travaillé pendant plusieurs années dans la direction de grandes entreprises de services dans la branche opérative.

Sa motivation: Ne pas se plaindre mais devenir actif et profiter de cette chance unique pour un nouveau départ afin de mener la CTAMO dans des eaux plus calmes.

Udo Wöhning remercie pour la présentation de Remo Müller.

Remo Müller est élu avec unanimité comme nouveau président de la CTAMO.

Il remercie pour l'élection brillante et la confiance manifestée.

Remo Müller s'est joint à Philip Fröhlich et il suit avec lui les mêmes intérêts pour la SA AMO. Ils se sont fixés des buts clairs pour la CTAMO et ont cherché un équipage complet, compétent et homogène pour le nouveau comité. Mais il ne veut pas diminuer les mérites des membres qui se présentent pour un nouveau mandat et les remercie pour leurs engagements pendant les dernières années. Au préalable, des idées et des buts concernant le nouveau comité ont été publiés sur des site web privés afin que personne ne doive donner sa voix pour ainsi dire aveugle.

Ce sont: Amélioration et extension de la collaboration avec la SCS, les clubs, les sportifs, amélioration de la communication tout en général, transformation de la CTAMO en une plate-forme de services, plus de proximité à la base, atteindre un budget équilibré et restitution de la compétence pour les finances de la CTAMO, des structures claires du comité, démêlage et épuration des règlements, un budget clairement défini pour l'équipe nationale, plus grande priorité pour le sport de masse au sein de la SA AMO, reconstruction de la formation, établissement d'un planning pour les championnats à moyen et à long terme et évitement de chevauchement de dates.

b) des membres

Remo Müller prie les présentes personnes de voter pour tout le comité présenté par lui.

Hansruedi Weinmann appelle à soutenir la proposition de Remo Müller. C'est aussi la raison pour laquelle il a retiré sa candidature.

Se représentent pour un nouveau mandat: Karl-Heinz Krause: Jeannine Tschupp

Comité

Faitan Würsch et Jacqueline Meier retirent leur candidature.

Se présentent pour un mandat:

Natalie Dänzer a pu être amenée à poser sa candidature pour le comité avec la perspective d'un nouveau départ. Depuis 2002 sports canin, à partir de 2005 agility avec son dalmatien qui malheureusement est mort en décembre 2007. Pour le moment elle dresse 3 jeunes chiens avec son partenaire. Elle approuve aussi bien le sport de masse que le sport de compétition. En raison de sa profession, elle se voie chef des finances dans le nouveau comité. Elle est directrice des services centraux des Ponts et Chaussées du canton de Berne où elle occupe le poste de contrôle de la comptabilité. Elle mène 120 collaborateurs. En automne elle termine sa formation gestion d'entreprise. Elle parle français et elle veut que tout le comité s'engage pour la même chose.

Philip Fröhlich a commencé avec l'agility en 1992 et l'a exercé depuis avec ses 4 chiens. Il s'est toujours engagé activement pour ses club SCS ou a assumé des devoirs de fonctionnaire: poste de CO pour des concours d'agility, entraîneur ou travail dans un comité. Président CO pour le CM 2006 à Basel, 4 ans membre de la CAMO (donc 3 ans comme président), 3 ans président du ASCS, chef de la commission technique et vice-président du HS Reusstal jusqu'en 2003, membre CO du CS agility 2004 à Muri. Depuis 2006 propre école agility et organisateurs de concours agility mensuels. Il se met de nouveau à la disposition car celui qui réclame et qui sait tout mieux, devrait aussi avoir le courage d'apporter la preuve de son travail. Il gagne sa vie avec les concours d'agility et la formation agility, c'est-à-dire il est un professionnel. On ne doit pas seulement profiter, mais on devrait aussi rendre quelque chose. En raison de sa profession, il possède l'expérience et l'arrière-plan de prendre le ressort formation agility qui serait aussi son ressort préféré. Il plaide pour le vote de toute l'équipe.

Peter Gisler exerce agility depuis 1992. Il était dans la classe 3 avec sa chienne Border Collie et en 1999 il fut dans la finale du CS agility. Jusqu'en 2000 entraîneur agility à KV Amriswil, puis fondation d'un propre groupe d'entraînement. Il se présente pour un mandat car il est intéressé à un bon fonctionnement d'un groupe homogène. Depuis 2001 il est juge agility et a jugé beaucoup de concours en Suisse et à l'étranger. Donc il souhaite avoir la fonction de responsable des juges agility. Il veut encourager le sport de masse car il n'y a pas d'élite sans bonne base. Son grand souhait: Le chien n'est pas un appareil de sport donc il doit être traité convenable.

Sascha Grunder habite dans le Zurcher Oberland et y a découvert sa passion pour le chien. 1994-2001 cours en science d'attitude et théorie d'étude, psychologie d'attitude, écologie de population, génétique et biochimie à l'ETH Zurich, instructeur de chien certifié Certodog 2004-2005, cours formation agility CTAMO 2006, juge agility CTAMO 2009, entraîneur certifié SKN 2009 et entraîneur agility. Sascha Grunder a plusieurs chiens et vit avec sa meilleure amie avec une grande bande de chien. En raison de sa profession, il aime manier des données et serait donc, grâce à ses capacités, apte pour le bureau de contrôle. Le sport de masse est très important pour l'agility. Sans celui-ci rien ne fonctionne. Avec sa candidature il soutient Remo Müller et Philip Fröhlich car ils suivent un but clair et ils veulent mener le team vers des temps plus tranquille. Il se réjouirait de pouvoir apporter une contribution dans ce team pour le bien de la CTAMO et les sportifs.

Susan Jenny exerce depuis 25 ans le sport canin. Depuis 6 ans dans le domaine obedience. Participation à 4 championnats de monde obedience, 1 CM Berger Belge 2007 (Championne de monde), 4 CS SCS et 4 SC CSBB. Elle a remporté 5 titre de champion. A côté elle travaille dans le domaine RCI et a en 2007 participé au CM RCI pour les Berger Belges. Depuis 2007 elle mène le centre de formation pour chien « Rund um Hund » où est offert agility, obedience, ChA, ChS, CUM et RCI. Dans Hundesport Moos elle est depuis la fondation en 2006 chef de la commission technique et entraîneur en obedience, ChA, RCI, CUM, ChS obéissance et piste. Elle est juge obedience. Susan Jenny se voit dans la formation obedience car là se trouvent ses points forts et ses capacités.

Karl-Heinz Krause est le responsable des juges agility en fonction depuis 2006, marié, pédagogue diplômé, qualifié dans l'éducation prématuré thérapeutique, fondation du domaine « personnes malvoyantes » du canton de grisons, chargé de cours à l'école supérieure pédagogique Sain Galle, prend soin d'enfants en garde avec sa femme depuis 19 ans, depuis 1993 membre d'une section locale de la SCS, entraîneur au KV Chur, juge de concours depuis

Comité

2001, juge international depuis 2004, chef de concours et président CO pour concours du KV Chur. Hobbies: Agility, fitness, musique, lire, voyager. Avec Border Collie Bio actif en obedience et passage en classe 3 en agility. Aussi avec Border Collie Kado passage en classe 3 en agility. Projets réalisés dans la CTAMO sont la formation des commissions de juge, la restructuration de la formation des juges stagiaires, création et réalisation de conditions loyales pour juges et participants, sécurité de parcours agility et de concours agility, introduction d'un feed-back entre collègues, juge arbitre. En plus le nouveau règlement des juges a été lancé sur lequel malheureusement ne sera pas discuté aujourd'hui.

Des vieux et des nouveaux buts: défendre les intérêts des juges, commission des juges, direction constante des juges, accueillir des idées et écouter, continuer le travail commencé dans le team avec des personnes engagées et soutenir et développer les disciplines sportives SA AMO rattachées. Les buts de Remo Müller et Philip Fröhlich reflètent en partie ses approches et il peut les soutenir.

Renate Madöry, TTKS, a eu son premier chien en 1975, en Allemagne chien d'accompagnement. 1992 elle a acheté le premier Tibet Terrier, agility HS Binnigen, 1993 membre TTKS et Flying Dogs, 1995 avec Chicca les premiers succès, passage en classe mini 3, 1996 champion suisse pour clubs pour Flying Dogs, à partir de 2000 avec H'Shari passage en medium 3, 2002 et 2007 champion des clubs avec le TTKS, 3ème rang au CS agility à Lausanne, depuis 2005 un autre Tibet Terrier Anumana, actuellement en medium 3. Depuis 1996, Renate Madöry était responsable pour l'organisation d'environ 10 concours agility. 2004/2005 membre du groupe de travail de la CTAMO pour relégation et passage en classe supérieure. 2006 CO CSPC, depuis la démission de B. Gersbach 2007 elle a mené seule le CO, le site web inclus. Renate Madöry est attaché aux petites catégories, au sport de masse et au travail dans les clubs. Avec son travail pour le CSPC, elle a gagné beaucoup d'expérience dans l'organisation de concours de qualification et aimerait donc prendre en charge le ressort de concours. Elle peut s'identifier avec les idées de Remo Müller et aimerait se mettre à la disposition de la CTAMO.

Jeannine Tschupp travaille déjà depuis 14 ans pour la CAMO/CTAMO et n'est pas encore fatiguée de cette fonction. Elle est sûre qu'elle serait à l'aise dans le nouveau comité. Pour le moment elle est responsable juge obedience et aimerait bien garder ce ressort. Au moment elle travaille intensivement avec la FCI Obedience avec le but de créer des classes FCI 1 et 2 afin de pouvoir participer au niveau international dans ces classes avec le même RC. Elle a participé avec sa chienne Malinois de 13 ans, qui a aussi donné le nom à l'école de chien Mosquito-SARL, à plusieurs championnats suisse et à un championnat de monde. 2009 elle a terminé la formation SKN avec succès. Elle est super motivée et espère qu'aujourd'hui les délégués prennent une bonne décision.

Marion Zimmermann vit avec 2 chiens, 8 moutons et son ami à Reussbühl, technicien publicitaire, propriétaire d'un atelier de publicité à Reussbühl. Depuis 10 ans elle exerce agility. Passage en classe 3 avec les deux chiens, avec Spy aussi dans classe 2 pour les chiens de troupeaux. 4 ans membre du comité chez ATN Jolly Tatz, membre CO pour concours agility. Son but est une coordination prévoyante dans le ressort de concours. Elle veut aider les organisateurs avec leurs projets de concours et a le but que les dates de concours importants et de qualifications comme CM, CS, EO soient connus jusqu'à 2 ans à l'avance. En plus elle voudrait éviter des chevauchements avec des dates d'autres évènements de sport canin. Elle veut ouvrir les yeux et les oreilles pendant les évènements. Elle voudrait s'investir dans cette fonction avec pleine énergie et un engagement optimiste.

Udo Wöhning demande s'il y a d'autres candidats dans la salle. Ce n'est pas le cas.

Résultats du premier tour de scrutin, vote donnés et valables 165, majorité absolue 83 155 voix Jeannine Tschupp

153 voix Susan Jenny

141 voix Nathalie Daenzer

141 Philip Fröhlich

141 Marion Zimmermann

132 Peter Gisler

125 Sascha Grunder.

tous les candidats acceptent l'élection.

Ne sont pas élus 50 voix Renate Madöry 37 voix Karl-Heinz Krause

8. Demande règlement des juges

L'approbation du règlement des juges est retirée par la CTAMO car le règlement présent ne règle pas agility et obedience de la même façon. Il y aura une nouvelle demande dans une des autres CD.

Philip Fröhlich demande s'il est juste que ce règlement des juges soit déjà en circulation au niveau FCI agility. Est-ce que le comité CTAMO en sait quelque chose?

Udo Wöhning répond qu'il semble de s'agir d'une rumeur. Il n'en sait pas d'avantage de Marco Mouwen. Il y a 3 ans, une structure a été établie pour un règlement des juges qui devrait contenir agility et obedience. Il se peut que Marco Mouwen ait apporté quelque chose de ce règlement au FCI.

Philip Fröhlich demande s'il est juste que du côté de la CTAMO il n'existe aucune demande d'entrer en action avec la FCI à ce sujet.

Udo Wöhning le confirme.

9. Demandes

Matthias Leuthold explique que les demandes doivent être présentées par écrit auprès de la SCS jusqu'au 31.12 de l'année précédente. Par écrit signifie par principe pas par email mais signé à la main par lettre à la SCS. Ceci a mené à ce que la demande de Cypat'agil n'est pas valide et ne peut donc pas être traité à la CD de la SCS.

Udo Wöhning explique que le comité a décidé que toutes les autres demandes qui ne correspondent pas à cette forme seront quand même traitées. La date finale du 31.12. de l'année précédente se trouve dans les statuts de la SCS. Cependant le comité de la CTAMO peut à tout moment avancer cette date si la CD AMO a lieu avant le mois de mars. Il y a beaucoup de demandes. Différents clubs ont fait des demandes concernant le même sujet. Il appelle à travailler rapidement. Les déclarations ne doivent pas durer plus de 2 minutes.

Faitan Würsch AT Mutschellen retire la demande no 1 concernant l'organisation d'une CD chaque année.

Remo Müller fait une demande d'ordre de remettre touts les points concernant les règlements à une CD extraordinaire. Exception seulement pour suspension du règlement CS afin de pouvoir travailler pour le CS 2009 avec in règlement intérimaire.

Renate Madöry prie de voter sur la demande concernant le règlement CSPC car cette demande devrait entrer en vigueur pour la saison CSPC en cour.

Nicole Pfister AT Züri West propose de fixer exactement les chiffres sur lesquels on devrait voter.

- 02. DCAMO en général, Cypat'agil concernant secrétariat
- 03. RC dispositions générales ATE Microdogs concernant modification RC,
- 04. TCAMO licence unique.
- 05. RC dispositions générales, Züri West concernant un nouveau modèle de financement,
- 17. RC CS agility individuel, Cypatagil concernant CS individuel agility
- 18. RC CS agility individuel, TTKS concernant CS individuel agility
- 21. RC CS agility des clubs, modification CTAMO dans le règlement CSPC
- 24. demande Cypat'agil à la CD de la SCS

La demande de Remo Müller concernant l'ajournement des autres demandes à une CD extraordinaire est acceptée avec 76 oui et 55 non.

Peter Rub prend congé.

CTAMO en général

La demande 02 de Cypat'agil propose de déléguer des travaux administratifs au secrétariat de la CTAMO.

Udo Wöhning explique que chaque travail délégué au secrétariat doit être payé au tarif normal. Viktor Senn travaille déjà maintenant surtout pour la CTAMO. On devrait sûrement créer un deuxième poste ce qui mènerait à un doublement des frais, ceci aurait des conséquences pour les licences.

Le comité recommande de rejeter cette demande et de laisser le nouveau comité prendre une décision à ce sujet.

Jean-Pierre Buol insiste que le secrétaire devrait être au moins présent pendant les séances. Il prie de soutenir cette demande. Ceci serait aussi possible sans frais additionnels.

Udo Wöhning explique que Viktor Senn est employé par la SCS. La CTAMO doit voir avec l'employeur si sa présence serait possible.

La demande est rejetée avec 51 oui contre 69 non.

Demande 03 CTAMO introduction d'une licence unique qui est valable pour toutes les disciplines sportives de la CTAMO. Jusqu'à présent les sportifs exerçants les deux sports doivent payer deux licences. La demande de la CTAMO est Fr. 55.- pour une licence valable pour les deux sports. C'est-à-dire elle est moins chère pour les sportifs exerçant les deux sport et plus chère pour ceux qui exercent seulement obedience. Compté pour les deux disciplines ce ferait la même revenu. Les cahiers de travail restent dans leurs vielles formes.

Jean-Pierre Buol Cypat'agil ne désapprouve pas que les sportifs obedience doivent payer autant que les sportifs agility. Cependant il voudrait que à l'avenir, comme jusqu'à présent, les revenus et les frais soient séparés pour agility et obedience.

Udo Wöhning explique que ceci est saisi dans les sous-comptes et ainsi la transparence des frais est garantie.

La demande est approuvée avec large majorité. C'est-à-dire à partir de 2010 la licence unique sera introduite.

Demande 05 Züri-West concernant nouveau financement de la CTAMO. Udo Wöhning explique que cette demande est sûrement intéressante. Mais finalement toutes les finances sont transitées par le budget de la SCS. Même si cette demande est approuvée, la CD de la SCS devrait l'approuvée.

Hansruedi Weinmann dit que c'est absolument une illusion de forcer les organisateurs de payer pour l'infrastructure. Les frais seront automatiquement reportés sur les sportifs. Les personnes qui participent beaucoup aux concours payent plus, les autres moins. C'est nuisant pour le sport si les teams participants souvent aux concours sont punis. Il est de l'opinion que c'est mieux de garder le modèle présent.

Nicole Pfister Züri West est de l'opinion qu'on pourrait introduire un plafond des frais. On devrait considérer qu'on aura besoin de plus d'argent pour par exemple la formation. Bien sûr les frais ne diminueront pas. Ce serait plus juste de reporter les frais sur les usagers de l'infrastructure. Aussi la formation des juges doit être financée. Elle approuve le développement que le sportif peut choisir ou il veut participer d'autant plus de concours sont organisés. Cependant les frais devraient être aussi supportés par les organisateurs.

Fredy Surber AT Hasliflyers trouve Fr. 50.00 pour tous les organisateurs une grande faute. Les petits organisateurs seront excessivement chargés car ils ne peuvent pas reporter la somme sur beaucoup de participants. Si ont a besoin de plus d'argent, on pourrait augmenter encore un peu le franc CM. Le marché va montrer qui veut payer quand et combien. Donc il est contre la demande.

Nicole Pfister réplique que les frais principaux dans la comptabilité d'un organisateur sont le franc CM qui est perçu par team participant et pas ces Fr. 50.00.

Karl-Heinz Krause demande Matthias Leuthold s'il est possible de limiter les frais d'un concours vers le haut.

Matthias Leuthold réplique que la SCS ne va sûrement pas prescrire les frais pour les concours. Le budget doit être équilibré. Ceci est la marge que la CTAMO possède.

Philip Fröhlich parle comme représentant du SKG Bremgarten. Pourquoi est-ce que le club devrait donner de l'argent à la CTAMO. La demande veut que la licence doive coûter moins que Fr. 55.00. Le trou en résultant sera partiellement remplit avec x fois Fr. 50.00. Le reste doit être payer par les teams participants. Les petits concours sont excessivement chargés. On prétend que le club organisant un concours entraîne des frais. Ceci n'est pas juste, ce sont les participants qui entraînent les frais. Ces frais doivent être supporter par les sportifs et non par les organisateurs. S'il y a manque d'argent, les sportifs et non les organisateurs doivent être chargés. En plus on ne pourrait plus faire un budget car on ne saurait jamais d'avance qui participe ou et combien de fois.

Nicole Pfister Züri West remarque que l'organisateur profite de l'infrastructure de la CTAMO. Il est important de limiter le montant des inscriptions de finance.

Herbert Löffel KV Berna: Le KV Berna organise depuis des années plusieurs concours par année. Depuis 1990 jusqu'à présent, la scène agility a extrêmement changée. Aujourd'hui environ 20% des agilitiens sont des « pros » et il faut payer pour le hobby. Les frais pour les halles plus infrastructure sont très différents donc on ne peut pas fixer un plafond des frais. Chaque participant doit lui-même décider combien de fois il peut participer à des concours et où il forme son chien.

Ursula Urban Skilly Dogs est indignée comme sportif agility et comme organisateur de concours. Aussi les organisateurs ressentent la récession. Celui qui peut se permettre d'avoir plusieurs chiens ne s'intéresse pas au montant des finances d'inscription. Les exigences envers les organisateurs sont énormément hautes. Tapis gazon, obstacles, halle, électricité, lumière, prix, juges, aides, nourriture etc. Si quelqu'un ne peut plus se le permettre, il doit supprimer un chien et moins participer aux concours.

La demande de Züri-West concernant la redistribution des frais est rejetée avec large majorité.

Udo Wöhning: Puisque avec les demandes concernant le CS ont créerait un rafistolage, il fait aujourd'hui la demande de voter d'abroger le règlement CS actuel et de travailler avec un règlement intérimaire jusqu'à ce qu'un nouveau règlement soit adopté.

Demande 17 Cypat Agil concernant CS: Jean-Pierre Buol Cypat'agil est d'accord avec cette proposition et retire sa demande jusqu'à l'élaboration d'un nouveau règlement.

Renate Madöry TTKS ne veut pas retirer sa demande no 18 car la prochaine CD aura lieu seulement dans 3 ans.

Remo Müller explique à Renate Madöry que sûrement dans un an une CD extraordinaire aura lieu concernant les règlements.

Renate Madöry: Il a déjà quelques idées concernant l'organisation du prochain CS. Elle voudrait que le nouveau comité définisse le règlement intérimaire et qu'il informe les personnes présentes avant le vote et avant de retirer les demandes.

Philip Fröhlich propose de brièvement présenter comment un tel règlement intérimaire pourrait être constitué.

Matthias Leuthold explique qu'il n'est pas possible d'abroger le règlement CS car ceci n'est pas dans l'ordre du jour. Les demandes actuelles concernant le CS doivent être traitées ou retirées. S'ils sont retirées, le règlement resterait comme il est actuellement. On devrait élaborer un nouveau règlement CS pour 2010.

Cypat'agil est d'accord que le nouveau comité élabore un règlement CS mais se réserve le droit de poser cette demande l'année prochaine si le nouveau règlement n'est pas convainquant.

Renate Madöry vom TTKS veut que la demande concernant le CS soit traité. Concernant la demande elle explique: Le TTKS souhaite qu'il n'y ait plus autant de teams frustrés pendant le CS de cette année. Sa demande voudrait qu'au moins 40% des teams listés sur la AChR aient la possibilité de participer à 2 épreuves de qualification au CS.

Philip Fröhlich: En fait la demande de TTKS est sur la bonne voie. Afin de déjà mener le CS 2009 sur la bonne voie, il propose d'approuver la demande TTKS. Les pièges que contient cette demande pourront être éliminées dans un nouveau règlement. En plus seulement les meilleurs teams de la AChR auraient la possibilité de se qualifier directement. Il demande à l'assemblée d'approuver la demande TTKS.

La demande TTKS concernant le CS est approuvée avec large majorité.

Demande no 19 des Hasliflyers élimination de la ARL et AChR est retirée.

Demande CTAMO no 21 modification du règlement CSPC. Renate Madöry explique: Dans les dernières années il y a eu divers questions et suggestions. Neuf est que le logiciel de concours des clubs peut être utilisés à l'avenir pour établir les classements de jour et les résultats CSPC. Neuf est que par équipe en maximum 1 conducteur avec en maximum 2 chiens peut compter pour les points. Donc les petits clubs pourront plus facilement former des équipes. Le passeport des équipes va être supprimé. Les compositions des équipes seront publiées sur le site web CSPC. Cette publication est de caractère documentaire. L'organisateur peut lui-même télécharger les listes sur le site web et contrôler les inscriptions. Les délais de temps concernant les mutations et les mutations de la composition des équipes ont été modifiés. Neuf dans l'estafette, 1 conducteur peut participer avec 2 chiens.

La demande de la CTAMO concernant le règlement CSPC est approuvée avec large majorité.

Trix Glaus ATE Microdogs veut qu'on vote sur la demande no 03 concernant les chiennes en chaleur. La demande a été faite car en faite chaque épreuve en classe 3 est une épreuve de qualification; le résultat est inscrit dans la ARL. Donc les chiennes en chaleur devraient être admises à tous les concours.

Les personnes présentes décident de discuter sur cette demande, même si les autres demandes concernant les RC ont été ajournées.

Ursula Urban étant propriétaire d'une halle, proteste contre cette demande. Les tapis gazon devraient être changés tous les 6 mois, car on ne pourrait plus les nettoyés pour ôter l'odeur. Ceci serait peut-être possible dehors mais pas dans une halle.

Toni Polasek KV Seetal trouve qu'aussi les mâles laissent parfois des odeurs et tout le monde ferme les yeux. En plus les chiennes portantes et allaitantes sont déjà protégées. Alors quand est-ce qu'elles peuvent participer aux concours?

Fredi Surber Hasliflyers: Les chiennes en chaleurs doivent être ménagées. En plus c'est inacceptable pour les males.

Trix Glaus: Les males devraient travailler et ne pas renifler partout. C'est juste que certaines chiennes ne travaillent pas bien, mais les autres travaillent sans différence.

Ronny Sturzenegger Aussiclub ne peut pas comprendre des demande de telles sorte. Dans le fond il ne s'agit pas des chiennes mais du comportement des conducteurs. Si les chiennes en chaleur peuvent participer partout aux concours, on les attachera quelque part sur le terrain et elles gêneraient les males.

Susanne Jenny HS Moos. On ne parle que de agility et de concours. Mail il y a aussi les entraînements et d'autres disciplines sportives. On ne peut pas nettoyer les halles et les terrains de manière qu'on puisse exercer la formation de jeunes chiens ou d'autre entraînements.

Comité

Jean Pierre Buol a 6 chiens à la maison. Quand la chienne est en chaleur, le male est hors de soi. On doit aussi penser aux chiennes qui ne sont sûrement pas en pleine forme. On peut renoncer aux points de la ARL pour les au maximum 2x trois semaines par ans. Si on n'atteint pas le nombre de points on devrait être assez sportif pour l'accepter.

Ursula Urban indique un autre aspect. Au plus tard où un male pas attaché saillira une chienne en chaleur, il y aura un problème.

La demande est rejetée avec large majorité.

10. Divers

Brigitta Gersbach Rhodesion Ridgback Club der Schweiz donne au nouveau comité les suggestions suivantes: Toutes les qualifications sont payantes. Elle propose que la classe 3 doit elle-même financer la ARL.

Le règlement dit que chaque concours doit avoir un chef de concours. Aux concours professionnels, une personne du club organisant le concours doit quand même être chef de concours. Elle prie le comité de contrôler à l'avenir si le chef de concours vient du club SCS organisant le concours.

La nouvelle agenda sur le site web de la CTAMO a une petite faute. L'organisateur ne peut être seulement un club SCS. Le nom additionnel au nom du club doit être supprimé.

Karl-Heinz Krause remercie tous ceux qui l'on suivit sur son chemin pendant les dernières 3 années et tous ceux qui ont voté pour lui.

Fredi Surber veut un vote sur la demande des Hasliflyers concernant l'élimination du temps de parcours standard.

Udo Wöhning l'informe qu'on ne peut plus retourner à ce point de l'ordre du jour car les demandes traitées ont définitivement été nommées.

Jean Pierre Buol remercie Udo pour l'excellente direction de la CD. Il remercie tous qui se sont mis à la disposition et qui n'ont pas été élus. Il remercie aussi le nouveau comité.

Commission technique Agility Mobility Obedience CTAMO

Oberwil 26 avril 2009

Udo Wöhning Président CTAMO Heidi Erhart Procès-verbal